

## Ville de SAULT-LÈS-RETHEL (Ardennes)

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

**Séance du lundi 25 mars 2024**

**N° 014-2024**

### Conseillers

Nombre en exercice : 19

Nombre de présents : 13

Procurations : 1

Nombre de votants : 14

### Votes

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

### Date de la convocation

13 mars 2024,

affichée le 13 mars 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-cinq mars, à vingt heures quinze, le Conseil Municipal s'est réuni en mairie sous la présidence de Monsieur KOCIUBA, Maire.

Etaient présents : Mmes BENYAHIA, DUBRUNQUEZ, EMON, FONTAINE B, JACOB, POUPONNEAU, SIMON  
MM. KOCIUBA, CAPITAIN, DENIS, GOURNET, LEJEUNE, STIENNE

### Absents excusés :

Mme FONTAINE N. qui donne pouvoir à Mme JACOB

Absents : Mme TOUROLLE, Mr BRIZION, Mr KRAWIEC, Mr LAQUEUE, Mr MAQUIN

Secrétaire de séance : Mme EMON

Le procès-verbal du 13 février 2024 est approuvé.

### **Objet : Budget primitif – Année 2024**

Après lecture des chapitres de la section de fonctionnement, et de la section d'investissement,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et après avis favorable de la commission des finances réunie le 11 mars 2024,

**-ADOpte** à l'unanimité le budget de l'exercice 2024 qui s'établit comme suit :

### **SECTION DE FONCTIONNEMENT :**

Dépenses : 1 585 576.57 €

Recettes : 1 585 576.57 €

### **SECTION D'INVESTISSEMENT :**

Dépenses : 1 036 975.78 €

Recettes : 1 036 975.78 €

**-DONNE** pouvoir à Monsieur le Maire pour faire le nécessaire en la circonstance et signer toutes pièces administratives et comptables.

La secrétaire de séance,

Le Maire, Michel KOCIUBA